

BONDOUFLE, le 12/12/2020

Remboursement total ou partiel cotisation ASGVG 2020

Cher(e) membre,

Nous avons été peu en contact cette année et espérons vous trouver en bonne santé vous et vos proches.

En effet cette année 2020 a été très compliquée pour les citoyens que nous sommes dans notre vie de tous les jours, et pour notre pratique sportive en particulier.

Nous n'avons pas pu dérouler notre programme sportif et les animations que nous aurions voulu pour cause de confinement général de la population et des annulations de compétitions afin de se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Compétitions annulées	Compétitions maintenues
Division Dames	Promotion Séniors Dames
Division Mid-Amateurs Dames	Division Séniors Messieurs
Division Messieurs	Promotion Vétérans
Division Mid-Amateurs Messieurs	Championnat Départemental
Division U16 Garçons	Championnat du Club
Coupe de la Ligue Dames	Pingouins-Manchots
Coupe de la Ligue Messieurs	Challenge Foursome
Coupe de la Ligue Séniors	Winter-Cup 2019-2020
Essonne tour (Jeunes)	Trophée Hivernal 2020-2021 mais décalé
Eclectic	
Summer Eclectic	
Médailles Mensuelles	
Challenge Match-Play	
Scramble à 2	
Dagobert	
Fête de l'AS	

Cela est regrettable pour les membres, pour l'association sportive, le club de Val-Grand et les clubs qui auraient pu nous recevoir.

Nous avons tenu une réunion du bureau de l'association sportive le 9 décembre 2020 afin de décider d'un remboursement total ou partiel de la cotisation ASGVG 2020.

Cette compensation est rendue possible par un budget positif et nous permet de rendre aux membres une partie de la cotisation perçue.

Voici ce qui a été voté à l'unanimité lors de cette réunion :

Catégorie	Cotisation ASGVG	Remboursement
ADULTE né avant 1995 (plus de 25 ans)	70 €	30 €
JEUNE-ADULTE né de 1995 à 2001 inclus (de 19 à 25 ans)	30 €	20 €
JEUNE né de 2002 à 2007 inclus (de 13 à 18 ans)	20 €	20 €
ENFANT né en 2008 et après (de moins de 13 ans)	10 €	10 €

Le budget global du remboursement s'élève à 1.780 €

Vous trouverez joint à ce courrier le chèque correspondant, il a été décidé qu'il soit total ou partiel en fonction de la catégorie d'âge.

Nous vous demandons de l'encaisser avant le dimanche 4 Avril 2020.

Il a été envisagé que certains membres de l'AS ne souhaitent pas encaisser ce chèque, il est alors prévu que nous transformions cette non dépense 2020, en dépense exceptionnelle 2021 sous forme de compléments de lots sur 2 compétitions :

- la fête de la Compet' (à organiser au mois de juin avec l'école de golf et tous les membres des équipes)
- la fête de l'AS en fin de saison (Fin Octobre-Début Novembre)

Si vous décidiez de ne pas l'encaisser, faite-le nous savoir, ou rendez simplement le chèque à l'accueil du Golf, Jeanine et Karen se chargeront de nous en informer.

Nous profitons de ce courrier, pour vous souhaiter une nouvelle fois de joyeuses fêtes de fin d'année, et nous vous disons à très bientôt.

Les membres du Bureau ASGVG

Pour toute question :
Cyril MIGNON
Président ASGVG
cyril.mignon@asgvq.com
06.88.24.39.98